

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juillet 2008**

**L'AN DEUX MILLE HUIT**, le **trois Juillet** à **20 h 50**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-jacques PREVOST :

**Etaient présents** : Mmes SCHALK Karine, CREPEAU Karine,

MM. PREVOST Jean-Jacques, LANGBIEN Gérard, GAGNEPAIN Alain, GALAIS Emmanuel, HAISSAT Christian, LECLERCQ Philippe, LEVESQUE Patrick, NETO-FERREIRA Christophe, RUCHON Patrick, THIBOUT Vincent,

**Absent(s) excusé(s)** : Mme SCHNEIDER Laurence pouvoir à M. GALAIS Emmanuel,

MM. BLANCHE Alan pouvoir à M. LEVESQUE Patrick, . MOURGUES Hervé

**Secrétaire de séance** : M. LANGBIEN Gérard

-----

### **Approbation du C.R de séance de la réunion précédente**

Monsieur Jean-jacques PREVOST expose que dans le cadre de notre engagement au développement durable, il souhaite limiter la production de papier inutile et de tirage de photocopies multiples. Il propose d'envoyer par courrier électronique le compte rendu de séance du conseil municipal afin de permettre la re-lecture et les remarques éventuelles par chacun avant approbation lors de la séance suivante du conseil.

Cette méthodologie est adoptée par tous à l'exception de Mme CREPEAU qui ne dispose pas de boîte mël, une copie papier sera lui sera remise.

### **Remplacement secrétaire de mairie**

Suite au départ de Mme FOUGERAY le 1<sup>er</sup> juin, une nouvelle secrétaire de mairie a été activement recherchée. Une personne est en cours de recrutement, elle devrait intégrer son poste au 1er septembre après accord avec sa mairie d'origine.

### **Recours au service d'un avocat**

MM. Jean-jacques PREVOST et Gérard LANGBIEN font part des relations conflictuelles avec la communauté de communes au sujet de la zone d'activité, lors de la réunion des maires et de la commission de développement économique. La Communauté de Communes du Pays Créçois ne prenant pas en compte les autres projets (P.I.G et Villages Vacances) impactant la commune.

Monsieur le Maire sollicite donc le conseil sur la nécessité au recours à un avocat spécialisé en droit d'urbanisme pour étudier toutes les opportunités et les possibilités pour la commune à s'opposer à la création de cette zone d'activité.

MM HAISSAT et LEVESQUE demande s'il ne faudrait pas plutôt avoir recours à un cabinet d'audit pour effectuer un « état des lieux » ou un bilan économique pour voir réellement ce que cela impacterait pour la commune de sortir de la C.C du Pays Crécois.

Monsieur le Maire explique que sa demande va dans ce sens et que dans un premier temps il ne s'agit pas de s'engager mais d'étudier les possibilités et leurs conséquences.

Le recours à un cabinet d'avocat est mis au vote :

VOTE :	Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0
--------	-----------	----------------	------------

### Etude de projet éolien

Monsieur le Maire rend compte de la visite de MM. F.BOREZEE et T. LELEU sur l'avancement du projet Village Vacances au sein de DISNEY. Au cours de cet entretien l'avenir de la zone du Projet d'Intérêt Général a été évoqué. Des études sont en cours du côté de DISNEY sur la reconversion de cette zone dans une Plan d'Action Durable, notamment sur la possibilité de jardins BIO permettant l'insertion sociale et la faisabilité d'un projet éolien.

DISNEY nous demande donc de pouvoir réaliser une étude pré-diagnostic.

Le fait que DISNEY soit juge et partie divise le conseil. M. RUCHON expose les nombreux griefs apportés par des associations anti-éolien. M. LANGBIEN fait remarquer qu'il existe un document guide de l'éolien en Seine et marne de plus de 95 pages et qu'à ce jour aux vues de toutes les restriction , seuls quatre projets de zone ont été identifiés sur l'ensemble du département...

Le débat suscité par un tel projet est mis au vote en insistant sur le caractère du projet diagnostic et non sur l'accord définitif de la commune pour le projet.

VOTE :	Pour : 8	Abstention : 0	Contre : 6
--------	----------	----------------	------------

### Charge de fonctionnement du RASED

Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté est organisé et mis en place par l'union des Maires intervient sur notre commune en étroite collaboration avec les enseignants.

Une convention est en cours avec la commune de St Germain sur Morin qui prend en charge les coûts de fonctionnement pour les communes de Bouleurs, Couilly, Coutevroult, Crécy, Villers et Voulangis.

Une participation est demandée à chaque commune selon la répartition du nombre d'élèves et d'heures passées : ( 120 j/an sur un total de 1600 j/an)

Les coûts correspondent à l'achat de mallette de test, de fournitures, d'albums et jeux éducatifs.

Ils se montent pour la commune à : 214.80€ représentant 7.16 % de l'ensemble des participations des communes sur un budget total de 3000 €.

La subvention est acceptée à l'unanimité.

VOTE :	Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0
--------	-----------	----------------	------------

## **Informations diverses**

### **Naissances**

- ⇒ 24 Mai 2008 Clément, Luc, Hervé VINCENDEAU (rue de la grande Motte)
- ⇒ 28 Mai 2008 Sanouja SATKUNANANTHAN
- ⇒ 7 Juin 2008 Rose, Zélie, Marie BEGUIN (rue du Vivier)
- ⇒ 9 Juin 2008 Nathan, Henri, Marie ATTOU (rue du Chaumois)
- ⇒ 14 Juin 2008 Camille, Grégory, William THEBAULT (rue de Dainville)
- ⇒ 18 Juin 2008 Enzo, Florian, RECHAL (impasse du Vivier)

### **Subvention pour aménagement sécurité routière**

La répartition des amendes de police de l'année 2007 aux communes de moins de 10.000 habitants nous fait bénéficier de 268,00 € de subvention pour l'achat d'aménagement pour la sécurité routière.

### **Aménagement du bâtiment DROUET**

Un appel d'offre est encours pour la réalisation des travaux de cloisonnement du premier étage et l'adjonction de toilettes.

Une dérogation a été obtenue sur l'implantation d'un Elévateur pour personne à Mobilité réduite. Nous avons également sollicité la venue du capitaine PETIT du S.D.I.S pour valider les issues et cheminement de secours avant travaux ;

Une seule société a été en mesure de fournir un E.P.M.R dans les lieux et délais impartis.

t

### **Achat d'un four pour la restauration scolaire**

Le four actuel sera de trop faible capacité pour la prochaine rentrée. Plusieurs devis sont en cours afin de prévoir son remplacement par un four multi usage.

Le four actuel sera réutilisé à la salle de la Bourdingale.

### **Arrêté sur la suppression de poubelles collectives rue de bonnetin, rue de montaignu**

Suite aux plaintes des riverains de la rue de Montaignu et aux vues du manque de civisme de certains. Il est envisagé de supprimer les poubelles collectives mises en place pour les habitants des rues perpendiculaires.

Chacun sera minis d'une poubelle nominative qu'il devra amener et reprendre le jour de la collecte à l'extrémité de sa voie.

### **Compte rendu des réunions des syndicats inter communaux.**

M. LECLERC rend compte de la réunion de syndicat de la Marsange, qui demande de valider les subventions accordées par le contrat de bassin pour la réalisation de l'assainissement rue de la tillaye.

**L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 47.**